



**Association des Pontés, Porteurs de
Valves et Opérés du Cœur de la CREUSE**
Président : Monsieur Eric SKRABAN
Téléphone : 0641465581
E-mail : apvoc23@live.fr
Site Internet : www.apvoc23.org

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous, et merci de votre présence.

J'interviens en tant que secrétaire de l'APVOC23, l'Association des Pontés, Porteurs de Valves et Opérés du Cœur de la CREUSE. Notre président, Eric SKRABAN, retenu par d'autres obligations, ne pouvait pas venir et m'a demandé de le représenter.

L'APVOC23, créée le 14 février 1998, fait partie des œuvres ou organismes d'intérêt général. Sa mission est d'établir, sceller et entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre tous les opérés du cœur et malades cardiovasculaires, de les aider à se réinsérer sur le plan social et professionnel, et enfin de mener toute action de prévention contre les maladies cardiovasculaires.

Toute personne ayant ou ayant eu des problèmes de santé sur le plan cardiovasculaire sera la bienvenue dans l'association, moyennant une cotisation annuelle minimale de 20 euros dont les 2/3 sont déductibles du montant imposable.

Notre association compte actuellement 84 adhérents et ne demande qu'à en recruter de nouveaux.

Depuis son arrivée à la présidence de l'association voici un peu plus de 2 ans, Eric SKRABAN a impulsé la mise en place d'une nouvelle activité bien acceptée en assemblée générale, qui rentre parfaitement dans la mission de prévention et tempère un peu l'image d'association « casse-croûte » qu'il y avait auparavant. Cette activité explique le fait que j'ai le plaisir d'être parmi vous en ce moment car il s'agit d'aider les communes désirant s'équiper d'un défibrillateur cardiaque à se le procurer.

Celui dont vous allez bénéficier est le septième de la série, il vous est fourni en partenariat avec l'Unité de Développement des Premiers Secours représentée par Monsieur Sébastien LABROT que je remercie d'avoir accepté notre collaboration.

La remise de l'appareil suivant aura lieu le 11 juin prochain à la commune de SAINT-GEORGES-LA-POUGE. Nous sommes ravis de constater que les réalisations ont largement dépassé nos espoirs initiaux, et nous tenons à les poursuivre. En tout cas, si certains pensent que notre action n'est pas très utile car les services du SAMU et des Pompiers sont déjà équipés de tels appareils, nous leur objectons que dans de tels cas où chaque seconde compte, la présence d'un défibrillateur sur place peut permettre de sauver une vie avant l'arrivée des secours. Je n'ai pas trouvé de statistique précise sur l'efficacité de ces appareils, mais il semble certain qu'ils permettent de prolonger des milliers de vies par an dans le monde, ce qui est loin d'être négligeable.

Merci de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder

Joël BARRANDON,

Secrétaire de l'APVOC 23.